



## CHARTRE DU TERRAIN D'AVENTURE

Afin de mieux vivre ensemble, nous, les enfants, les parents et l'équipe du Terrain, nous nous engageons par cette charte.

Chacun apporte, chacun reçoit.

Chacun a des droits, chacun a des devoirs.

Si je veux être respecté, je me dois de respecter les autres et de me respecter aussi.

**Je m'engage et je fais de mon mieux pour :**

- Respecter chacun : pas de coup, pas d'injure, ni d'humiliation ou de menace sont les règles pour vivre ensemble librement dans le Terrain où chacun a sa place et où tout le monde peut apprendre quelque chose de quelqu'un d'autre.
- Demander de l'aide à un membre de l'équipe si quelque chose ne va pas bien. C'est important de parler des difficultés que je rencontre au Terrain d'Aventure. Ensemble, nous pourrons chercher des solutions constructives et positives pour tous.
- Être responsable et respectueux envers le matériel (jeux, outils, etc.), la tour, la yourte, le tipi et le terrain afin que chacun puisse avoir du plaisir à venir et à jouer en toute sécurité.
- Utiliser les outils et installations du Terrain de manière appropriée, comme noté sur la feuille « mode d'utilisation ».
- Partager mes connaissances, mes idées, sans chercher à les imposer et laisser la possibilité aux autres de s'exprimer librement.

**De manière plus précise, à ne pas oublier :**

- Dire à l'animateur-trice à l'accueil, quand j'arrive et quand je pars du Terrain.
- Connaître les limites du Terrain (visibles par des barrières) et rester à l'intérieur de celles-ci.
- Visiter avec mes parents le Terrain d'Aventure lors de ma première venue.
- Venir, en tant que parent, au minimum une demi-journée par saison donner un coup de main sur le Terrain.

Lausanne, le 8 mai 2008  
révisée le 17 mai 2010